



ARFEGE FORMATIONS INTER - CALENDRIER 2026

	DURÉE	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
1- L'AIDE A LA TOILETTE	2 J	<i>Mardi 25 et Mercredi 26 mars</i>				<i>Jeudi 24 et vendredi 25 sept</i>			
2- LA MOBILISATION DES PERSONNES DÉPENDANTES OU A MOBILITÉ RÉDUITE	2 J				<i>Lundi 29 et Mardi 30 juin</i>				<i>Lundi 14 et Mardi 15 déc.</i>
3- LE POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL DES AIDES A DOMICILE	1 J	<i>Lundi 02 mars</i>						<i>Lundi 23 nov</i>	
4-SECRET PROFESSIONNEL, DISCRETION PROFESSIONNELLE ET OBLIGATION DE LOYAUTÉ	1 J				<i>Lundi 08 juin</i>				
5- PROMOUVOIR LA BIENTRAITANCE ET PREVENIR LA MALTRAITANCE A DOMICILE	1 J				<i>Jeudi 04 juin</i>		<i>Jeudi 08 oct</i>		
6-REPERAGE DE LA FRAGILITÉ	1 J	<i>Jeudi 12 mars</i>					<i>Vendredi 09 oct</i>		
7- LA PREVENTION DES CHUTES DES PERSONNES ÂGÉES À DOMICILE	1 J				<i>Vendredi 19 juin</i>			<i>Lundi 02 nov</i>	
8- ACCOMPAGNER À DOMICILE LES PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE DE PARKINSON	2 J		<i>Jeudi 02 et Vendredi 03 avril</i>						
9- LA GESTION DU STRESS EN MILIEU PROFESSIONNEL	2 J	<i>Lundi 30 et Mardi 31 mars</i>							

ARFEGE - Immeuble LE KARRÉ, 2 rue Maurice MOISSONNIER 69120 VAULX- EN-VELIN

Tél. 04 78 14 51 16 Mail : contact@arfege.fr

www.arfege.fr

Nos formations se déroulent dans nos locaux

**Immeuble Le Karré
2 rue Maurice Moissonnier
69120 VAULX-EN-VELIN**



Pour venir à ARFEGE

Une situation hyperconnectée : Facilement accessibles directement de la gare de la Part Dieu, (tram ou piste cyclable), de l'aéroport (navette Rhône Express), par bus ou en voiture (boulevard périphérique à 5 minutes), nos locaux sont à moins de 100 mètres de la gare multimodale.



- ⇒ Tramway T3 en direct de la gare TGV de la Part-Dieu
- ⇒ Métro A en direct de la gare de Perrache et du centre-ville
- ⇒ Des lignes de bus, des pistes cyclables
- ⇒ Le Rhône express en direct de l'aéroport et de la gare TGV de Lyon-St Exupéry
- ⇒ Proche des principaux axes routiers
- ⇒ Un parc relais de 470 places

ARFEGE - Immeuble LE KARRÉ. 2 rue Maurice MOISSONNIER 69120 VAULX- EN-VELIN
Tél. 04 78 14 51 16 Mail : contact@arfege.fr

www.arfege.fr



BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour inscrire des salarié(e)s :

1. Remplissez la fiche d'inscription.
2. Envoyez la fiche accompagnée d'un acompte de 30 % du coût du stage, à l'ordre d ARFEGE.
3. Environ un mois avant le stage, vous recevrez la confirmation des dates, lieu, horaires, la convention ainsi que les modalités de la formation.

Intitulé du stage	Noms des participants	Prénoms des participants	Dates	Coût
TOTAL				
ACOMPTE DE 30% DU TOTAL				

ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE PAR L'ETABLISSEMENT

ETABLISSEMENT/RAISON SOCIALE :.....

ADRESSE :

SIRET :

Je soussigné

NOM : PRÉNOM :

Agissant en qualité de :

M'engage par la présente à prendre en charge les frais afférents à cette inscription et accepte les conditions générales de formation ARFEGE

Signature et cachet



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ARFEGE, organisme de formation continue, siège social : 2 rue Maurice MOISSONNIER - 69120 VAULX-EN-VELIN propose et dispense des formations inter-entreprises.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les offres de formation ARFEGE relatives à des commandes passées à ARFEGE par tout client.

Inscription et conditions de règlement :

Toute inscription doit être confirmée par écrit à l'aide du bulletin d'inscription fourni par ARFEGE.

Un acompte de 30% du coût total de la formation est versé au moment de l'inscription.

Le paiement du solde sera effectué à l'issue de la formation, à réception de facture.

Les prix sont indiqués TTC.

Toute formation commencée est entièrement due.

Après réception ARFEGE confirme l'inscription du client en lui retournant :

- Une confirmation d'inscription donnant toutes les indications utiles concernant les dates, le lieu et le déroulement du stage.
- Une convention de formation.

Gestion des inscriptions, report ou annulation du fait d'ARFEGE ;

Les inscriptions sont prises dans l'ordre de leur arrivée.

Si le nombre des inscriptions est trop élevé, une option est enregistrée sur la prochaine formation identique. Si au contraire, le nombre des inscriptions est insuffisant, les dates du stage pourront être reportées ou même annulées.

En cas de situation exceptionnelle ou d'un nombre insuffisant de stagiaires, la formation pourra être reportée ou annulée.

Cette annulation ou ce report seront signifiés par courrier ou e-mail au client. Les raisons de cette annulation ou report seront précisées.

En cas d'annulation, ARFEGE remboursera au client l'intégralité de l'acompte versé.

En cas de report, le client pourra maintenir son inscription pour une date ultérieure ou se faire rembourser l'intégralité de l'acompte versé.

A l'issue de la formation ARFEGE fournit au client :

- Un exemplaire de la convention signée.
- Une attestation de formation et un exemplaire de la feuille d'émarginement signée.
- La facture.

La facture acquittée sera envoyée dès réception du règlement.

Annulation du fait du client

En cas d'annulation du fait du client après signature du bulletin d'inscription et jusqu'à 15 jours avant le début de la formation, l'acompte reste acquis à ARFEGE au titre de dédommagement.

Au-delà de cette date les frais de formation seront entièrement dus par le client et une facturation lui sera faite.